



Ville de Lessines



Province de Hainaut - Arrondissement de Soignies
Grand'Place, 12 - 7860 LESSINES - Service Urbanisme
☎ 068/27.07.61 - Fax : 068/33.97.62 - Email : urbanisme@lessines.be
Agent traitant : V. COLLET, Employée d'Administration - 068/251.543

MODIFICATION DE LA VOIRIE VICINALE

ENQUETE PUBLIQUE

(Articles 12 et 24 du décret du 6 février 2014)

Le Collège communal de la Ville de Lessines porte à la connaissance du public qu'il a l'intention de proposer au Conseil communal la suppression du sentier n° 81 de l'Atlas des chemins vicinaux situé à 7866 Ollignies, Rue Joseph Sculier pour rejoindre le Chemin du Bois à Bail, au droit des parcelles cadastrées Section B n°s 854l, 853f, 853h, 853b et 853a à la demande de Monsieur Alain ERGOT et Madame Barbara MAULET demeurant à 7866 Ollignies, Rue Joseph Sculier, 19 propriétaires des parcelles.

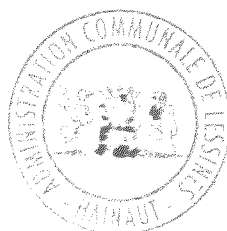
En exécution des lois coordonnées sur la voirie vicinale, la demande accompagnée des plans sera déposée pendant trente jours, à dater du présent avis, au Service Urbanisme (2^{ème} étage) du **mardi 13 mars 2018 au mercredi 11 avril 2018**. Le dossier peut être consulté, durant ce délai, à l'Administration Communale :

- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 au Service Urbanisme (2^{ème} étage)
- le samedi matin, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme au 068/25.15.43 ou 068/25.15.40.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir pourront les présenter par écrit dans cet intervalle ou les formuler verbalement lors de la clôture de l'enquête qui aura lieu au Service Urbanisme (2^{ème} étage) **le mercredi 11 avril 2018 de 10 heures à 11 heures**.

A Lessines, le 13 mars 2018

Le Directeur général,



Le Bourgmestre et les membres
du Collège,